

évident, je le répète, que le temps est venu de faire disparaître ces demi-mesures, de mettre fin à ces politiques de colmatage. Le temps est venu de réexaminer la situation de fond en comble. Je ne parle pas du mois prochain ou de la fin du prochain trimestre, alors que le taux d'intérêt sera revisé; il est temps d'établir un comité mixte, du genre de celui que j'ai proposé, ayant tous les pouvoirs et les moyens d'étudier sous tous ses aspects la crise du logement et d'en faire rapport. Par la même occasion, le comité pourrait peut-être étudier la cause réelle de la crise monétaire qu'ont entraînée les politiques du gouvernement actuel.

A ce propos, monsieur l'Orateur, je n'ai jamais tenté de blâmer exclusivement le ministre du Travail (M. Nicholson) pour la situation actuelle. Néanmoins, il doit porter une partie des responsabilités, en compagnie des autres membres du gouvernement.

M. Graffey: Il a perdu la partie.

M. Brand: C'est vrai. Le ministre est évidemment prisonnier des politiques économiques du gouvernement. J'ai même remarqué que le ministre des Finances (M. Sharp) parlait comme si les politiques et les décisions à prendre étaient les siennes propres et non celles du cabinet ou du gouvernement.

Je n'ignore pas que les mesures proposées par le ministre du Travail représentent sans doute tout ce qui lui est possible de faire alors qu'il se meut actuellement au milieu d'entraves économiques. Mais je n'ignore pas non plus, monsieur l'Orateur, que le gouvernement actuel a misérablement failli à la tâche, et n'a pas pris les mesures convenables pour parer à la crise économique qui a précipité le présent débat à la Chambre.

Chose étrange, monsieur l'Orateur, au moment où le ministre du Travail annonçait l'autre soir la majoration du taux d'intérêt, entraînant ainsi la hausse des frais de l'habitation pour tous les Canadiens, le ministre des Finances s'adressant à Rio de Janeiro à la réunion du Fonds monétaire international, exposait la décision du gouvernement canadien d'accroître l'aide aux pays étrangers.

Le ministre des Finances a fait un déclaration assez révélatrice, monsieur l'Orateur. Il a dit:

Tout récemment, cette décision a été confirmée malgré les efforts que nous ferons par nos politiques budgétaires et autrement pour contenir la spirale des coûts et des prix dont j'ai déjà parlé.

Je pourrais ajouter que j'ai une copie de son discours sous les yeux; en fait, le ministre en a parlé plus tôt.

[M. Brand.]

Peut-on imaginer, monsieur l'Orateur, un ministre qui siège à la Chambre des communes et propose des mesures pour accroître les coûts pour le Canadien moyen, tandis qu'un autre ministre, à quelques milliers de milles de distance, débite un discours papalard aux autres ministres des finances et affirme que nous ferons l'impossible pour empêcher la hausse des prix. Ces deux ministres n'ont même pas eu le pudeur de prononcer ces déclarations à des dates différentes.

Comme le montre la page 3 de son discours le ministre des Finances a dit:

Avec beaucoup de difficultés, le Canada a cherché la bonne combinaison de politique pour atteindre ses divers objectifs.

Et un peu plus tard il a dit:

Mais il est évident que nous avons mieux réussi à maintenir notre croissance économique qu'à stabiliser le coût et les prix. Toutefois, notre objectif est de combiner une croissance continue avec la stabilité des prix—en fait, je doute fort qu'à la longue on puisse réussir l'un sans l'autre—et nous avons l'intention d'utiliser tous les moyens disponibles pour rétablir l'équilibre.

Ces choses-là nous laissent songeurs, monsieur l'Orateur.

Je le répète, monsieur l'Orateur, il est certes temps de réévaluer nos besoins économiques nationaux. Ainsi, il est peut-être temps de penser de nouveau à abandonner le régime du taux de change fixe et à le remplacer par un régime de taux variable. On l'a suggéré. Le Canada s'est peut-être trop longtemps associé au régime des réserves fédérales des États-Unis, et c'est peut-être là la source de nos ennuis. Certains économistes le disent, en tous cas.

J'aimerais que le gouvernement fasse effectuer une sorte d'enquête. J'ai proposé la création d'un comité conjoint du Sénat et de la Chambre des communes. Après tout, si un tel comité pouvait abattre autant de travail que le comité du Sénat sur la gérontologie, son rapport serait très utile, en vérité. Que le comité s'adresse aux gens les plus renseignés du pays. C'est le moins que nous puissions faire pour le pauvre contribuable qui ne peut plus se permettre d'acheter sa propre maison et ne peut prévoir aucun soulagement fiscal d'ici longtemps.

Vous faites certainement la différence, monsieur l'Orateur, entre le propriétaire d'une maison aux États-Unis et au Canada. Aux États-Unis il peut déduire de l'impôt sur le revenu l'intérêt et la taxe immobilière payée sur sa maison. La personne qui se trouve à loyer est ainsi encouragée à acheter sa propre maison, car elle peut réaliser une épargne sous forme de déduction d'impôt sur son versement mensuel d'intérêts. Les contribuables canadiens ne reçoivent pas un tel